

FICHE D'INFORMATION

COMORES

Le système statistique national

Cadre institutionnel

Nature et composition du système

L'Union des Comores, archipel situé dans l'Océan indien, fait partie des pays africains les plus petits par la superficie (1861 kilomètres carrés) et le nombre d'habitants (590 000 habitants en 2002⁵). Le système statistique national (SSN) des Comores est un système décentralisé mais non intégré. Le noyau central du système est constitué par la Direction de la Statistique (DS), administration centrale sous la tutelle du Ministre des Finances, du Budget et du Plan.

La DS a pour missions de collecter, centraliser, traiter et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part. Elle est chargée de la production d'une grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises et des recensements généraux de la population. Enfin, elle est chargée d'assurer la coordination technique du système statistique national.

Au 31 décembre 1999, la DS comptait un effectif de 14 agents titulaires, parmi lesquels 2 Ingénieurs des travaux statistiques, 1 démographe, 2 autres cadres A et 9 autres salariés. Cet effectif évolue très peu dans le temps : il était le même en 1996.

LA DS ne dispose pas de budget qui lui soit propre.

Outre la DS, le système statistique national des Comores comprend les services statistiques créés au sein des ministères et de certains organismes publics ou parapublics. Ces services collectent, traitent et diffusent les statistiques sectorielles relevant de leurs compétences. Ils sont situés au sein des ministères en charge des secteurs suivants : éducation, santé, et agriculture. Ils comptent en général très peu ou pas de statisticiens en leur sein et disposent de moyens matériels et financiers très limités. Les services de la Banque Centrale des Comores élaborent les statistiques monétaires et la balance des paiements tandis que les statistiques de finances publiques le sont par les services du Ministère des Finances.

Textes législatifs et réglementaires

Il n'existe pas de loi statistique propre aux Comores. On peut supposer que les normes de la loi statistique française de 1951 ont servi de repère pour la gestion des activités du système statistique national.

⁵ Estimation de la Banque mondiale.

Coordination des activités statistiques

Il n'existe pas de structure formelle de coordination générale des activités statistiques aux Comores.

Association nationale de statisticiens

Il n'existe pas d'association nationale de statisticiens aux Comores.

Appartenance à des organisations internationales ayant des activités statistiques

A l'instar des autres pays d'Afrique, l'Union des Comores est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales. Parmi celles qui mènent régulièrement des activités statistiques, citons : l'Organisation des Nations unies et sa branche régionale, la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa /Marché commun de l'Afrique orientale et australe), et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

AFRISTAT a démarré ses activités à son siège à Bamako (Mali) en janvier 1996. Il a une double mission : promouvoir le développement des capacités et activités statistiques et contribuer à l'harmonisation des statistiques produites dans ses 18 Etats membres. La DS participe activement aux activités d'AFRISTAT et représente les Comores au sein de son Comité de direction.

Participation à des programmes plurinationaux

La DS participe aux activités statistiques des organisations dont est membre l'Union des Comores et aux programmes mis en place par celles-ci.

Au niveau d'AFRISTAT, la DS a participé à toutes les activités menées aux niveaux sous-régional et régional depuis 1998. Il s'agit principalement de l'harmonisation des nomenclatures d'activités et de produits, des méthodes d'élaboration des comptes nationaux et des concepts sur le secteur informel et l'emploi ainsi que de l'amélioration de la diffusion de l'information statistique par la mise en place de sites Internet dans les Instituts nationaux de statistique.

Par ailleurs, l'Union des Comores participe depuis 2001 au Programme statistique minimum commun des Etats membres d'AFRISTAT (le PROSMIC).

Le PROSMIC est un cadre de référence pour le développement à moyen terme de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. Il comprend six domaines prioritaires : la coordination statistique, la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale, la diffusion de l'information statistique, les statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et les statistiques agricoles. Le PROSMIC couvre la période 2001-2005. Son évaluation à mi-parcours est en cours.

La DS participe également au Programme de comparaison internationale des prix (PCI).

En ce qui concerne le Système Général de Diffusion des Données du Fonds monétaire international (SGDD), l'Union des Comores n' y a pas encore adhéré.

Production statistique

La production du système statistique national est peu diversifiée. Elle souffre de lacunes en terme de quantité, de qualité, de couverture, d'analyse et de diffusion, notamment en raison de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition par l'Etat. Les recensements et les grandes enquêtes par sondage sont généralement financés par les bailleurs de fond extérieurs qui ne coordonnent pas toujours leurs interventions au risque de créer des doubles emplois sources de gaspillages. L'insuffisance de la coordination statistique se traduit, dans certains cas, par la production de statistiques non comparables sur un même domaine ou dans le temps à cause souvent de l'utilisation de concepts, définitions, nomenclatures et méthodes différents. Par ailleurs, beaucoup de statistiques produites le sont à un niveau de désagrégation insuffisant pour les besoins de l'analyse et des politiques de décentralisation.

L'accent mis sur la lutte contre la pauvreté qui est maintenant au centre des politiques de développement dans la plupart des pays d'Afrique engendre une nouvelle demande en données statistiques à laquelle le système statistique national a beaucoup de difficultés à répondre.

Evaluation du système statistique national

Le nouveau contexte économique et social marqué par la priorité accordée à la réduction de la pauvreté dans le cadre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté dont la version intérimaire (DISRP) a été adoptée en juin 2003, a créé une prise de conscience au niveau de l'Etat et de la société de la nécessité absolue de disposer de données statistiques plus nombreuses, plus diversifiées, de meilleure qualité et diffusées à temps. Cette situation nouvelle constitue un atout puissant pour le développement du système statistique national. Toutefois ce dernier reste caractérisé par un certain nombre de faiblesses :

- l'inadéquation de la législation statistique

La loi française de 1951 qui n'a pas été abrogée n'est plus adaptée à la situation actuelle. Elle devrait céder la place à une loi comorienne qui prendrait en compte les changements intervenus aux niveaux national et international dans le domaine de la statistique publique.

- l'insuffisance de la coordination statistique

Le noyau central du système statistique national que constitue la DS devrait être renforcé en termes de ressources humaines et de moyens matériels et financiers pour lui permettre de jouer effectivement son rôle de coordination technique dans la perspective de la mise en place d'un nouveau cadre réglementant les activités statistiques et organisant la coordination du système statistique national.

- l'insuffisance qualitative et quantitative des données produites au regard des exigences de la demande,

- *l'insuffisance de l'analyse et de l'utilisation des données,*
- *l'absence d'une politique des ressources humaines pour pallier l'insuffisance du nombre de statisticiens qualifié et offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs.*

La gestion stratégique du système statistique national

Expérience en matière d'élaboration de stratégies

Expériences antérieures

A ce jour, l'Union des Comores fait partie des nombreux pays d'Afrique qui n'ont jamais élaboré et mis en œuvre un Schéma directeur de la statistique bien que des programmes statistiques sectoriels à court ou moyen terme aient été élaborés dans le passé. L'élaboration du DSRP est une excellente occasion pour l'élaboration d'un Schéma directeur de la statistique publique comorienne.

Situation actuelle et perspectives

L'instabilité politique qu'a vécue le pays au cours des dernières années n'a pas manqué d'avoir des répercussions fâcheuses sur le système statistique national qui a besoin de la stabilité et de la durée pour planifier son développement. Avec le retour récent de la stabilité politique, les conditions pour envisager l'élaboration d'un Schéma directeur de la statistique avec des chances raisonnables de succès seront bientôt réunies.

Soutiens attendus de PARIS21

Vu la rareté des ressources humaines qualifiées dans le domaine de la statistique, l'élaboration d'un Schéma directeur de la statistique publique nécessitera une expertise extérieure. Outre un appui pour le plaidoyer auprès des autorités nationales et des partenaires au développement, il sera nécessaire d'aider le gouvernement dans la recherche de financements pour l'élaboration du Schéma et plus tard pour sa mise en œuvre. L'implication de PARIS21 dans toutes ces activités est souhaitable.